

Analyses

Reconquête agricole sur les îles de la Méditerranée

Pierre Blanc

Enseignant-Chercheur, Secrétariat général du CIHEAM

Il y a plusieurs manières de s'intéresser aux îles en Méditerranée. Lieux de passage essentiel pour la conquête de la mer et des territoires continentaux, elles suscitent l'intérêt des passionnés d'histoire. Terres bercées par les flots, irradiées par le soleil et habitées par des peuples accueillants, elles creusent le désir d'ailleurs des touristes. Sociétés très organisées, les communautés insulaires s'offrent à celui qu'intéresse le fonctionnement des groupes humains. Espaces confinés et souvent dépourvus de ressources naturelles, les îles de la Méditerranée se proposent comme terrain d'intérêt évident pour ceux que le développement préoccupe.

Caractériser les îles méditerranéennes

Analyser la question du développement agricole des îles est un exercice délicat tant la réalité insulaire est multiple, ne serait-ce qu'en raison de leur nombre élevé, celles-ci étant environ deux cents à être habitées. Malgré leur nombre, les îles sont surtout concentrées au nord de la mer Méditerranée, ce qui les rattache pour la plupart au continent européen. De fait, cet aléa tectonique constitue quand même un privilège économique eu égard à la prospérité du Vieux continent. Même si ces îles sont des territoires à la périphérie de celui-ci, elles sont économiquement plus aidées (notamment par les fonds européens de cohésion) et profitent des flux touristiques en provenance des pays européens. Au Sud du bassin, certaines îles, bien que très proches du littoral méridional, sont elles aussi liées pour des raisons historiques au territoire européen : il s'agit de Malte et des petites îles de Lampedusa et de Linosa rattachées à l'Italie. Finalement peu d'îles sont reliées à d'autres espaces politiques : Djerba la tunisienne et Arwad la syrienne font presque figures d'exceptions.

Si l'histoire géologique tend à fondre l'ensemble de ces îles dans un espace politique homogène, d'autres éléments les séparent. Il en est ainsi de la taille qui tend à cliver fortement le vaste archipel méditerranéen. Sur les quelque 3000 îles que compte la Méditerranée, seules 9 ont une superficie qui dépasse les 1000 kilomètres carrés, avec, par ordre croissant de taille, Rhodes (1401 km²), Lesbos (1630 km²), Majorque (3618 km²), Eubée (3655 km²), la Crète (8259 km²), la Corse (8660 km²), Chypre (9251 km²), la Sardaigne (23818 km²) et la Sicile (25462 km²). Ces îles représentent à elles seules près de 85% de la surface insulaire en Méditerranée.

Cette donnée est importante car le fonctionnement et les pesanteurs insulaires ne sont pas les mêmes entre des îles étendues comme le sont la Sicile et la Sardaigne et certaines îles habitées des Cyclades, très exiguës et qui plus est assez éloignées du continent. Dans le cas des deux premières, on a d'ailleurs du mal à distinguer un fonctionnement économique qui serait différent de celui du continent (au point que l'on parle d'îles-continent dans leur cas), tandis que sur les îles éloignées et en mal d'espace, les problématiques diffèrent fortement.

Au sommaire de ce numéro :

Dossier « *Agricultures et pêches dans les îles méditerranéennes* »

- Analyses

Reconquête agricole sur les îles méditerranéennes, par Pierre Blanc (CIHEAM).

L'agriculture et la pêche en Sardaigne, entre marginalité et innovation, par Giovanni Sistu (Université de Cagliari)

Le rôle de l'agriculture dans les îles Maltaises, par George Attard (Université de Malte)

L'agriculture en Crète : dynamique et défis, par George Baourakis (MAI Chania)

Agriculture dans les îles Baléares, par Antoni Martorell (IRFAP)

- Interview

Jean-Claude Bonaccorsi (Président de l'Office de développement agricole et rural de Corse)

Brèves

- Libéralisation du commerce agricole UE-Egypte
- L'Union du Maghreb Arabe et le défi de l'insécurité alimentaire
- La Diète méditerranéenne moderne

Publications

Agenda

Dernières publications sur l'Observatoire

CIHEAM

Secrétariat Général

11 rue Newton
75116 Paris
France

+33(0)153239100

www.ciheam.org

La Lettre de veille du CIHEAM

Directeur de la publication

Francisco Mombiela Muruzabal
Secrétaire Général
CIHEAM

Rédacteur en chef

Sébastien Abis
CIHEAM-SG

Secrétaire de rédaction

Paula Cusi Echaniz
CIHEAM-SG

Comité scientifique

Elena Kagkou
CIHEAM-SG

Martine Padilla
CIHEAM-IAMM

Nicola Lamaddalena
CIHEAM-IAMB

Antonio Lopez-Francos
CIHEAM-IAMZ

Georges Baourakis
CIHEAM-MAICH

CIHEAM

Créé en 1962,
le CIHEAM
est une organisation
intergouvernementale
qui regroupe
treize Etats du Bassin
méditerranéen.

Le CIHEAM
se structure autour d'un
Secrétariat Général
(Paris) et de quatre
Instituts Agronomiques
Méditerranéens
(Bari, Chania,
Montpellier
et Saragosse)

Avec au cœur de sa
mission de coopération
trois grandes activités
complémentaires
(formations spécialisées
post-universitaires,
recherches en réseau et
animation du débat
politique régional), le
CIHEAM s'impose
comme une référence
dans son domaine
d'activité : l'agriculture,
l'alimentation et
le développement rural
durable en
Méditerranée.

Actuellement,
M. Abdelaziz Mougou et
M. Francisco Mombiola
Muruzabal sont
respectivement
Président
et Secrétaire général
du CIHEAM.

En termes de surfaces, le chiffre de 10000 kilomètres carrés avait d'ailleurs été retenu par l'UNESCO comme limite de superficie pour caractériser l'insularité. Mais à ce critère de taille, on pourrait ajouter celui de la densité : dans ce cas-là, même les grandes îles tendent à se distinguer du reste du pays auquel elles appartiennent. Ainsi la Sicile, Djerba, Majorque ont des densités très supérieures au reste du territoire national. Quant à Malte, sa densité d'environ 1200 habitants au kilomètre carré en fait un des territoires les plus denses au monde. Dans le cas d'îles moins denses, la fréquentation touristique vient accroître une pression démographique à un moment de l'année. La pression démographique sur des ressources rares, voilà donc ce qui pourrait caractériser avant tout les îles de la mer Méditerranée ! A cela s'ajoute bien sûr l'éloignement plus ou moins important qui peut notamment renchérir les coûts des productions agricoles ou l'acheminement de celles-ci vers le continent.

Une tradition agricole et d'élevage

Malgré un contexte contraignant dans l'ensemble, l'activité agricole est encore bien présente dans les territoires insulaires même si la tertiarisation des économies insulaires fondée sur le tourisme a contribué à la marginaliser. Etant donné leur isolement géographique, les îles cherchaient en effet à satisfaire leurs besoins alimentaires, ce qui faisait de l'agriculture une activité économique essentielle à côté de la pêche ou de l'extraction des richesses du sous-sol (amiante, cuivre, marbre, etc.). Même les îles exiguës ont une activité agricole d'importance, à l'instar de Naxos, certes plus grande île des Cyclades, qui continue de valoriser ses plaines ramassées.

Intégrée de plain-pied dans la région méditerranéenne, il n'est pas étonnant que cette agriculture des îles ait été fondée sur le triptyque céréales, vigne, olivier si emblématique de la région. A côté de ces productions traditionnelles, les productions animales essentiellement tournées vers les petits ruminants occupent une bonne place. Enfin, les productions fruitières et légumières se sont développées plus récemment. Les cultures sous abris de contre-saison ont en particulier connu un essor assez fulgurant avec l'accroissement du tourisme et l'urbanisation des populations. Certaines îles (Chypre, la Crète, Rhodes) ont ainsi développé des filières de légumes primeurs sous serre, grâce à l'impulsion donnée par la présence importante de résidents et de touristes, au point d'en exporter aujourd'hui. Parmi ces productions insulaires, certaines sont demeurées très célèbres, en particulier les vins dont les qualités proviennent des sols calcaires ou volcaniques: les vins de Samos, de Crète, de Malte sont parmi les plus fameux. Cette qualité se retrouve d'ailleurs dans un art culinaire si caractéristique des îles. La Crète n'est-elle pas l'éponyme d'une diète aujourd'hui très valorisée dans les politiques de santé publique?

Manque de terres, d'eau et d'investissements

Pour des raisons tectoniques, les îles sont souvent composées de pans montagneux réduisant l'étendue des terres arables. Certes, la culture en terrasses a permis de contourner cette rareté foncière, mais la concurrence du continent puis la mondialisation récente des échanges ont donné lieu à une certaine désertification de ces zones au profit des plaines insulaires plus propices: la plaine d'Aléria, jadis en proie à la malaria, est ainsi devenue la zone principale de l'agriculture corse ; en Crète, la déprise dans les montagnes s'est accompagnée d'un renforcement de l'agriculture dans les plaines alluviales récentes et les collines sédimentaires où l'on produit notamment des raisins secs, des tomates d'hiver et des agrumes.

Si elle est un inconvénient pour l'activité agricole, la montagne peut jouer le rôle d'obstacle à la circulation des courants aériens humides. Ainsi, le relief facilite les précipitations sur des territoires dont l'exiguïté par ailleurs ne favorise pas la probabilité des épisodes pluvieux sous des climats qui peuvent être secs. Une grande île méditerranéenne qui est plus montagneuse, par exemple la Corse, risque de moins souffrir de la sécheresse qu'une petite île exiguë, à l'instar de Malte qui en outre se trouve plus à l'écart des courants humides. Certaines zones mal exposées sur les grandes îles peuvent certes souffrir de la sécheresse. Mais dans ce cas, elles peuvent recevoir de l'eau par transfert, comme dans le cas de Chypre où le massif du Troodos constitue un véritable château d'eau y compris pour les régions sèches de l'est du fait de la construction d'infrastructures de transferts d'eau (*Southern Conveyor Project*). De leur côté, les petites îles proches du continent peuvent être raccordées par canal ou par tanker à l'instar des îles dalmates au large de la Croatie ou de Djerba en Tunisie. Malgré ces efforts, certaines îles manquent d'eau: ce sont les plus petites, les plus éloignées du continent et les plus touristiques, mais les plus grandes peuvent souffrir aussi. Depuis 2008, la partie méridionale de Chypre est ainsi alimentée par la Grèce au cours de la saison estivale, tandis que le Nord est approvisionné par des ballons d'eau convoyés depuis la Turquie et ce depuis 1998. Dans ces conditions de rareté, la concurrence entre usagers est souvent très prégnante sur les îles méditerranéennes et l'agriculture n'est pas forcément en position de force par rapport à un secteur aussi puissant que le tourisme. En outre, le secteur agricole doit également faire face à une dépréciation de la qualité de l'eau.

8ème ministérielle du CIHEAM en Turquie

Depuis 1999, le CIHEAM organise avec un pays méditerranéen hôte une réunion des ministres de l'Agriculture de ses 13 États membres, où sont également présents des représentants de haut niveau issus d'institutions internationales partenaires.

La 8ème ministérielle du CIHEAM se tiendra du 8 au 10 mars 2010 à Istanbul. Le changement climatique et ses effets sur les systèmes agricoles et alimentaires de la Méditerranée seront les thèmes principaux de cette réunion ministérielle.

Préalablement, une réunion de sherpas aura lieu le 12 janvier 2010, à Ankara, pour préparer la rencontre et discuter des grandes orientations à formuler dans cette perspective.

Celle-ci est souvent extraite des nappes de stockage dont la particularité, eu égard à l'étroitesse des territoires, est de se trouver dans bien des cas sur le littoral. Aussi avec l'accroissement des pompes la pression des nappes baisse, ce qui accroît les possibilités d'intrusion marine et, partant, le risque de salinisation des eaux d'irrigation.

Sur l'échelle des difficultés hydriques, la Sardaigne, la Corse et la Crète sont les plus favorisées, tandis que Malte est à l'évidence l'île qui affronte les plus grandes contraintes. Non seulement l'eau est rare sur cette île, mais elle a en plus tendance à se dégrader du fait d'un sous-sol karstique en proie aux intrusions d'eau marine. Sur cette île, l'agriculture y est donc rendue très difficile d'autant plus que les sols rares (et souvent pauvres) y subissent la pression d'une population importante et d'un tourisme vorace en espace. Cette question foncière n'exonère d'ailleurs pas les autres îles, ni même les pays de la Méditerranée eu égard aux dynamiques démographiques et aux systèmes d'héritage qui y prévalent : d'une part, les bonnes terres agricoles ont tendance à reculer sous les assauts de l'urbanisation et du tourisme ; d'autre part, le morcellement entrave l'investissement et induit le développement d'une agriculture à temps partiel, qui n'est pas toujours la garantie d'une professionnalisation des pratiques.

Les éléments de la reconquête

L'agriculture insulaire déjà bien malmenée est donc menacée, surtout sur les petites îles où le manque de ressources particulièrement sensible obère une activité ouverte aux vents des échanges commerciaux. Pourtant ce serait un comble que de voir disparaître une activité qui a façonné tant de paysages insulaires dont l'attrait sur le touriste est évident. S'il y a bien un lieu où la multifonctionnalité de l'agriculture est une réalité, c'est bien sur l'archipel méditerranéen. Réjouissance des yeux, l'agriculture est aussi une source de plaisirs gastronomiques. Beaucoup de produits qui ont résisté au déferlement des produits plus compétitifs sont à forte typicité : les vins, les fromages, les huiles d'olives, les fruits, les viandes de caprins et de petits ruminants.

Pour ces produits à forte typicité, les îles européennes qui constituent l'essentiel de l'archipel méditerranéen disposent d'un système d'appellations qui sans être une assurance tous risques en matière de commercialisation constitue un argument de vente. Le travail de valorisation par des appellations (AOC, IGP) est bien à l'œuvre mais il est loin d'être achevé, ce qui constitue un axe majeur de la reconquête agricole. De même, la transformation de certaines productions en agriculture biologique offre des possibilités bien réelles pour des îles dont l'isolement peut constituer un atout en matière de pression parasitaire sans compter que la faible intensification de l'agriculture facilite la reconversion des sols.

Tous ces produits distingués par des signes de qualité peuvent s'offrir au secteur touristique dont le développement n'a bien sûr pas que des inconvénients pour l'agriculture, les cultures sous abris en sont la preuve. Cependant, la grande distribution souvent présente sur les grandes îles pour l'alimenter nécessite des approvisionnements massifs et continus, à rebours des contraintes insulaires. Plus qu'ailleurs l'organisation sociale des producteurs est ainsi un élément de réponse. Plus sûrement, la restauration très développée sur des îles touristiques offre des débouchés à ces produits à forte typicité. De même, les importantes diasporas établies sur le continent voire très loin de leurs îles d'origine constituent une population cible pour des productions de terroirs. Ces *diasporas* sont aussi un acteur direct du développement des îles et leur agriculture en profite indirectement : leur participation à l'embellissement des villages intérieurs profite au développement d'un tourisme rural auquel s'adosse une agriculture multifonctionnelle et souvent effectuée à temps partiel.

Bien sûr, ce développement agricole ne peut s'exonérer d'une amélioration des ressources. L'eau étant un facteur limitant sur certaines îles, le recours à des techniques d'irrigation économes s'impose. Mais leur acquisition suppose une capacité d'investissements que seules certaines productions d'excellence permettent, parmi lesquelles figurent les productions typiques. Cette question de l'irrigation doit être pensée également en tenant compte des autres possibilités d'offre d'eau. De ce point de vue, les progrès effectués en matière de dessalement de l'eau de mer pourraient offrir de nouvelles marges de manœuvre pour l'agriculture irriguée. Non pas que cette eau dessalée assez coûteuse puisse être rentabilisée par l'agriculture, mais la dévolution de ces nouvelles quantités d'eau potable aux ensembles touristiques et urbains limite la pression sur une ressource partagée voire disputée.

Références bibliographiques

- Communauté européenne, *Analyse des régions ultrapériphériques de l'Union européenne : les territoires et les régions insulaires*, 2000 CE.16.0.AT.118, 2003, 26 pp.
- Doumenge, F., "Basic criteria for estimating the viability of small states", in J.Kaminarides et al. (Eds.), *The economic development of small countries: Problems, strategies and policies*, Eburon, 1989, p.37-56.
- Lozato-Giotard, J-P., « Îles et tourisme : d'Ulysse à Amadeus », in Vincent Moriniaux (dir), *Questions de géographie, la Méditerranée*, 2001, p.225-254.
- Plan Bleu, *Les îles en Méditerranée. Enjeux et perspectives*, Les fascicules du Plan bleu, n°5, Economica, 1991.

IAM Bari

Le Ministère italien des Affaires étrangères a mis en place, avec la collaboration de l'IAM Bari, un nouveau programme de coopération intitulé « Programme d'Entraînement pluridisciplinaire pour les techniciens et les officiers irakiens (TECNOFORM) ».

Les bénéficiaires sont 234 officiers et techniciens du Ministère irakien de l'Agriculture, de la planification et des ressources en eau, sélectionnés avec le concours de l'Ambassade italienne à Bagdad.

Le programme, qui s'étale de septembre 2009 à septembre 2010, prévoit la tenue de 13 cours théoriques d'une durée de 2 semaines chacun sur des sujets tels que l'arboriculture, les machines agricoles, l'oléiculture, les statistiques agricoles, ou les systèmes d'irrigation, entre autres. 18 visites techniques sont également prévues sur le terrain, dont trois dans la région du Kurdistan et 15 dans le reste de l'Irak.

Autre ressource frappée du sceau de la concurrence, la terre, exige des politiques de démarcation foncière et de gestion de la transmission qui permettent le maintien d'espaces agricoles conséquents et cohérents. A ce titre, signalons le cas de Chypre qui a réalisé une politique ambitieuse de remembrement, en même temps qu'elle a bien réussi à séparer les aires agricoles des espaces constructibles. Cet exemple met en exergue la possibilité qu'il y a de briser lesdites pesanteurs insulaires qu'on s'accorde un peu trop à imaginer indépassables. Les îles n'ont jamais été le lieu de l'invariance. Au contraire même, car c'est bien le mouvement qui les caractérise. Pourquoi dès lors l'agriculture y ferait exception ?

Pierre Blanc

L'agriculture et la pêche en Sardaigne, entre marginalité et innovation

Giovanni Sistu

Professeur Université de Cagliari

En Sardaigne, l'évolution récente du secteur agricole a été fortement conditionnée par les stratégies adoptées par les différents organismes supranationaux et nationaux, dans lesquels l'intégration multisectorielle des interventions joue un rôle de première importance. Le processus de transformation de la structure socio-productive, induit par la crise de l'agropastoralisme traditionnel, a été marqué par l'exode rural (causé par un chômage non résorbable), par l'augmentation progressive des terres en friche et par la sédentarisation de l'élevage ovin dans les espaces collinaires et les plaines abandonnés par l'agriculture. Le changement de cap de la politique agricole de l'Union européenne, qui est passée du soutien illimité aux productions et aux revenus des agriculteurs au soutien "découplé", accompagné d'une politique agricole structurelle et de la remise en valeur du rôle de l'agriculture dans les processus de développement rural, a imposé aux producteurs un nouveau cadre de référence auquel ils ont du mal à s'adapter. Néanmoins, il existe des réalités particulières, où peuvent être observées la volonté et la capacité d'innover en s'intégrant avec les autres secteurs de la production.

Etat des lieux

A partir du milieu des années 1950, la crise irréversible du système socio-économique régional a modifié le rapport entre la population et le territoire et a transformé profondément les traits distinctifs du paysage agraire régional, avec des effets évidents sur le plan environnemental et sur les écosystèmes.

La Sardaigne, avec 1,6 million d'habitants sur un territoire de 24000 km², présente une faible densité de population (68 habitants/km²), bien en dessous de la moyenne nationale italienne (192 habitants/km²). L'analyse à l'échelle sous-régionale met en évidence le déclin démographique dans l'arrière-pays : dans 280 communes rurales, la population ne cesse de diminuer depuis 1970, alors que les 97 communes restantes de l'île, localisées dans les zones côtières, polarisent 70% de la population. L'île se caractérise par une vaste étendue de terres boisées et de milieux semi-naturels (53%) et une surface agricole utilisée considérable (43%). 3% du territoire sont occupés par des surfaces artificielles bâties. Au cours des années 1990, on a enregistré une réduction de la superficie agricole utilisée (SAU), qui est passée de 1,1 million à environ 1 million d'hectares.

Le secteur agricole est nettement tourné vers l'activité d'élevage. Dépassant 55% du total de la SAU, la part des prairies permanentes et des pâturages est en forte progression (+22,2% entre 2000 et 2003). Les productions ovines et caprines (lait et viande), réparties entre 17000 élevages de 3 millions d'ovins, et environ 3800 élevages avec 274000 caprins, contribuent à environ 24% de la production commercialisable de l'agriculture régionale (la part du secteur de l'élevage dans son ensemble étant estimée à 45%). La Sardaigne est le principal producteur italien de lait ovin (plus de 68% du total) et caprin (environ 52% du total). Le pecorino AOP représente 58% des fromages sardes (53% « Pecorino Romano », 4% « Pecorino Sardo », 1% « Fiore Sardo »). La production de fromages est réalisée dans 85 laiteries (79 ne transforment que du lait ovin) dont 30 sont des coopératives. Elle est estimée à 350 millions d'euros, soit environ 22% du chiffre d'affaires de l'agro-industrie dans la région. En outre, on estime qu'il existe environ 100 mini-laiteries, dont 48 engagées dans la production de « Fiore Sardo ». Toutefois, la faible compétitivité de la production de base pèse sur la gestion adéquate des sols. Le faible niveau du prix du lait impose une réduction des coûts de production et une augmentation de la pression de pâturage sur les surfaces fourragères spontanées et cultivées, conditionnées aussi par la saisonnalité des productions et la fluctuation de la disponibilité de l'eau d'irrigation par rapport aux cycles de sécheresse répétés. La production de lait de vache n'est pas du tout négligeable : elle s'élève à 2% du total national italien, avec environ 0,2 millions de tonnes en 2005. Sur les 531 exploitations, 330 sont localisées dans la région d'Arborea (près d'Oristano).

En Sardaigne, les conditions pédoclimatiques sont optimales pour la production de fruits et légumes de qualité (25,5% de la valeur de la production agricole de la région en 2006). En termes quantitatifs, la tomate et l'artichaut s'avèrent être les principales cultures. On compte 8482 exploitations, dont 7922 en plein champ et 1087 sous abris. Environ 40% des exploitations couvrent une surface de moins d'un hectare, 23% entre 1 et 5 hectares et 22% seulement ont une superficie qui dépasse les 10 hectares. Le secteur de l'horticulture et de la pépinière couvre une superficie d'environ 575 hectares, dont 46% sont destinés à l'horticulture et 54% aux pépinières.

Dans la région, le secteur vitivinicole constitue un autre atout solide, avec un nombre considérable de variétés cultivées, dont 25 sont autochtones. Par ordre d'importance, les plus cultivées sont Cannonau, Nuragus, Monica et Vermentino, qui à elles seules représentent 64% des surfaces exploitées. Il existe plus de 31000 exploitations viticoles qui couvrent une surface totale de 24500 hectares environ (32,5% des cultures ligneuses). La superficie moyenne des exploitations s'élève à 0,8 hectare et atteint 1,8 hectare/exploitation si on considère les unités de production des vins AOC et AOCG.

En Sardaigne, le verger oléicole est caractérisé par une grande variété de cultivars, souvent répandu dans des zones limitées qui méritent d'être protégées pour préserver la biodiversité et les ressources phytogénétiques. Les données les plus récentes indiquent que des 39385 hectares cultivés, 1660 sont destinés à la production de table et 37725 à la production d'huile (3,7% de la SAU régionale). Au total, on dénombre 34140 exploitations agricoles qui cultivent les oliviers pour la production d'huile, sur une superficie moyenne de 1,1 hectare. Les appellations d'origine et géographiques sont réservées aux produits agroalimentaires qui, en raison de leurs caractéristiques qualitatives, sont ancrées à un milieu géographique et sont donc liées à son histoire et sa culture. Des signes de qualité spécifiques (AOCG, AOC, IGT) sont attribués aux productions vinicoles (parmi lesquelles le cépage Cannonau, cultivé exclusivement dans cette région); le safran « zafferano di Sardegna », l'agneau « agnello di Sardegna », l'huile d'olive vierge extra, et trois fromages (« Fiore sardo », « Pecorino sardo », « Pecorino romano ») bénéficient déjà de l'Appellation d'Origine Protégée alors que l'artichaut « Carciofo spinoso » va bientôt s'ajouter à cette liste.

Le recul de l'activité agricole a eu des effets importants sur la superficie totale des exploitations (-17% entre 1990 et 2000), en particulier, sur la superficie agricole stricto *sensu* qui, au cours de cette décennie, s'est réduite de 24,7%. Parallèlement, le nombre d'exploitations s'est réduit quoique dans une moindre mesure (-4,4%). Par conséquent, le phénomène de morcellement s'est accentué sensiblement : chaque exploitation passe d'une étendue moyenne de plus de 17 hectares, dont 11,5 de SAU, estimée en 1990, à 15 hectares de superficie totale et 9 hectares de SAU en 2000.

En outre, 54% des exploitations disposent de moins de deux hectares de superficie totale et seulement 46% d'entre elles sont inscrites au registre des entreprises. Sur les 112000 exploitations agricoles, seules 2500 environ dépassent les 100 hectares et détiennent presque la moitié de la superficie totale (correspondant à 35% de la SAU, dont les 2/3 sont destinés au pâturage). Le nombre élevé d'exploitations non professionnelles peut constituer un obstacle à la modernisation du secteur dans son ensemble et limiter la diffusion et le respect des normes en matière de protection de l'environnement, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des cultures, de la sûreté des aliments et de la sécurité au travail.

Le recul de l'agriculture régionale s'est observé dans différentes zones sans aucune distinction sur le plan de l'altitude. Toutefois, dans les zones de montagne intérieures, ce sont surtout la SAU (-27,5%) et les unités de production des exploitations (-16,4%) qui ont diminué. En plaine, en revanche, cette tendance a été moins prononcée (-21% des surfaces), et le nombre d'exploitations répertoriées demeure stable par rapport à 1990. Quant aux rapports entre la propriété foncière et l'entreprise, les données du dernier recensement révèlent une incidence significative des exploitations implantées par les exploitants sur leurs propres terres.

De son côté, la pêche est caractérisée par une structure productive très artisanale et une majorité de bateaux de petite pêche qui représentent 75% de la flotte régionale. L'âge moyen des embarcations est de 27 ans. Le secteur de la pêche emploie directement environ 3300 personnes alors que l'économie indirecte générerait 1 emploi sur 4. La consommation des produits halieutiques, plus élevée par rapport à la moyenne nationale, est égale à 25 Kg par personne, soit environ 40000 tonnes au total en 2007. La production sarde ne couvre que 32% des besoins et atteint approximativement 13000 tonnes. La consommation locale des produits halieutiques est marquée par une forte saisonnalité et se concentre en été. Face à une dépense annuelle de 262,4 millions d'euros en 2007, les importations s'élèvent à 183,1 millions d'euros, alors que la production locale atteint une valeur de 79,3 millions d'euros seulement.

Conférence du CIHEAM

Le CIHEAM a organisé, le 24 novembre 2009, une conférence-débat sur « *La sécurité alimentaire : une priorité stratégique de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ?* », dans les locaux de Sciences Po Paris.

Le rencontre a été divisé en deux sessions. La première a porté sur les défis auxquels doit faire face l'agriculture méditerranéenne (climat, santé, alimentation, sécurité des approvisionnements).

Lors de la deuxième session les représentants de l'AFD, du CIHEAM et de la mission UpM de la France ont présenté les objectifs de coopération et les perspectives de ces institutions en matière agricole et alimentaire dans la région.

Une synthèse des débats a été publiée sous forme de note d'alerte du Ciheam (n°64, décembre 2009) consultable sur le site Internet.

www.ciheam.org

Le quart du littoral de la Sardaigne est sujet à des contraintes imposées par des exigences de caractère militaire ou écologique, liées à la préservation des ressources (Aires Marines Protégées et Parcs de Villasimius, de Sinis-Mal di Ventre, de l'Asinara, de l'archipel de la Maddalena). Le gouvernement régional intervient dans ce domaine en appliquant une réglementation rigoureuse qui prévoit des licences de pêche pour l'exercice de l'activité, et définit des périodes annuelles de repos biologique.

Les données sur les exportations agricoles globales mettent en évidence un faible dynamisme dans ce secteur. En effet, la Sardaigne n'exporte que 8,6% de sa production agricole, alors que la moyenne d'ensemble pour l'Italie se situe autour de 20%. Par ailleurs, le tourisme est un secteur qui pourrait influencer largement sur l'évolution des exportations. Malheureusement, jusqu'à présent, les ressources potentielles n'ont pas été suffisamment exploitées, comme en témoigne les données relatives à la valeur ajoutée générée par la pêche touristique qui, pour la Sardaigne, est estimée à 7% du total régional, contre 12% des autres régions plus avancées dans ce domaine.

Perspectives

Malgré ces différents constats, au cours de la période 2000-2005, ce secteur a enregistré un accroissement de la compétitivité en termes de valeur ajoutée (+8,2%). Un tel résultat peut être attribué à la réduction des consommations intermédiaires et à la croissance des volumes de production, en contraste avec la tendance observée à l'échelle nationale.

Il s'ensuit une intervention limitée sur les marchés (avec un contrôle plus ponctuel de l'offre et une forte réduction des intégrations à l'exportation) et un effort visant à inscrire l'agriculture dans un cadre global de développement territorial, compatible avec la valorisation de l'environnement, engendrant une plus grande ouverture de la région aux marchés internationaux. En même temps, il convient de rappeler que l'histoire des actions entreprises localement jusqu'à présent et les structures du système régional rendent ce processus particulièrement difficile et contradictoire. De toute évidence, les fonctions productives traditionnelles ne pourront pas contrecarrer significativement la tendance à la réduction des emplois, en particulier, dans une dynamique de renforcement de la compétitivité. Les perspectives sont donc représentées par la multifonctionnalité de l'exploitation agricole.

En effet, la Sardaigne reconnaît et confie aux exploitants la fonction d'assurer des productions alimentaires saines et de haute qualité et des fonctions de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager, considérant qu'un tel patrimoine est un facteur d'attractivité incontournable pour le développement des activités touristiques et artisanales dans les zones rurales de la région. Le succès de plus de 800 exploitations d'agritourisme témoigne de la valeur de cette opportunité. Les interventions en matière d'agriculture biologique s'inscrivent dans le cadre des initiatives environnementales actuelles et dont les résultats ne pourront être évalués que d'une manière intégrée. En se référant spécifiquement au monde agricole, il faut signaler les mesures liées à l'application du Règlement CEE 2078/92, du Règlement CEE 2080/92 et du Règlement CEE 2092/91, la gestion intégrée des déchets, l'économie d'eau et la formation des cadres. Cette dernière stratégie s'avère de plus en plus importante compte tenu de l'évolution rapide de la réglementation et de la structure des interventions programmées.

Pour l'heure, malgré des performances économiques satisfaisantes et la tendance à rationaliser les processus de production (certifications ISO 14001 et EMAS), l'industrie alimentaire sarde montre une faible flexibilité de la production imputable non seulement à l'isolement naturel, mais aussi à l'absence d'une production agricole moderne et en phase avec les orientations du marché. A l'opposé, elle devrait jouer un rôle fondamental dans la valorisation d'un système agricole caractérisé par un potentiel considérable pour les productions de qualité et par des processus de production durables, atouts majeurs pour réagir à la perte de compétitivité sur les marchés nationaux et étrangers.

Giovanni Sistu

Références bibliographiques

- Idda L. (dir.), *Pesca e acquacoltura in Sardegna. Competitività, Sostenibilità, Strategie politiche*, Gallizzi, Sassari, 2004.
- Le Lannou, M., *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, Arrault, Tours, 1941 (*Pastori e contadini di Sardegna*, traduit par M. Brigaglia, Ed. Della Torre, Cagliari, 1979).
- Loi A. et Zaccagnini M., *Geografia dei sistemi agricoli italiani. Sardegna*, REDA, Roma, 1996.
- Meloni B., *Famiglie di pastori. Continuità e mutamento in una comunità della Sardegna Centrale, 1950-1970*, Rosenberg e Sellier, Torino, 1984.
- Regione Autonoma della Sardegna, *Programma di Sviluppo Rurale 2007-2013*, Reg. (Ce) N. 1698/2005, 2007, Cf. http://www.sardegnaagricoltura.it/documenti/14_43_20071121132407.pdf

Liens Internet

- <http://www.sardegnaagricoltura.it>

IAM Zaragoza

La 2^{ème} Conférence Internationale sur « La Gestion de la sécheresse : aspects économiques de la sécheresse et de la prévention de la sécheresse en Méditerranée » aura lieu du 4 au 6 mars 2010 à Istanbul (Turquie).

Cette conférence est organisée par la Direction Générale de Recherches Agricoles du Ministère turc de l'Agriculture et des Affaires Rurales, le réseau NEMEDCA, la FAO, l'ICARDA et le CIHEAM à travers l'IAMZ, en collaboration avec le CEIGRAM (Centre de recherche sur la gestion des risques agricoles et environnementaux) de l'Université Polytechnique de Madrid.

La Conférence sera structurée en trois temps : d'abord des analyses scientifiques sur les impacts de la sécheresse et les mesures de gestion pour lutter contre celle-ci, ensuite une table ronde, enfin une visite technique sur le terrain.

Plus d'informations sur : www.iamz.ciheam.org/nemedca/istanbul2010

Le rôle de l'agriculture dans la Méditerranée : les îles maltaises

George Attard

Institut d'agriculture, Université de Malte

Historique

Avant tout établissement et intervention humaine, les îles maltaises présentaient, pense-t-on, de vastes espaces couverts de forêts de sclérophylles avec des sous-bois composés d'arbres plus petits, de buissons et de plantes grimpantes. Dans les zones protégées, comme les flancs de collines ou les plaines, l'olivier (*Olea europea*), le caroubier (*Ceratonia siliqua*) et le laurier (*Laurus nobilis*) figuraient parmi les espèces dominantes. Selon le chroniqueur arabe du 10^{ème} siècle Ibn Hauqal, Malte n'était à l'époque peuplée que d'ânes sauvages, de nombreux moutons et d'abeilles. Lorsque l'homme vint s'y établir, il abattit les arbres pour leur bois et défricha la terre pour la cultiver ou la construire, les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles dépendant de leur abondance. Bien que l'agriculture occupe encore aujourd'hui presque la moitié des terres (47,8%), elle est sérieusement menacée par l'imperméabilisation des sols et l'urbanisation, la migration rurale et la perte de ressources agricoles génétiques locales. L'activité humaine, qui a artificiellement envahi 28,6% de la superficie totale, est de plus en plus présente, et cette présence ne fait que souligner l'importance des zones rurales qui sont les poumons verts de l'île.

Des ressources naturelles limitées

Malte est handicapée par un certain nombre de contraintes structurelles qui en limitent la prospérité agricole. Les plus évidentes sont le manque d'espace et le manque d'eau. Les conditions climatiques qui règnent sur l'île, dont des précipitations peu élevées et sporadiques qui ne sont guère favorables aux cultures pluviales, seront encore aggravées par le changement climatique et affecteront sérieusement la productivité. Toutes les terres arables de l'île présentent au moins l'un des problèmes suivants : dominance calcaire dans la composition chimique du sol, forte alcalinité, salinité, faible profondeur de terre sur le substrat rocheux, faible quantité de matière organique, sol caillouteux et régime hydrique défavorable, corollaire de la croûte de surface qui imperméabilise les sols. Les conséquences du climat semi-aride sont particulièrement importantes en termes de gestion de l'eau : variabilité des précipitations interannuelles et intra-annuelles, fortes averses de courte durée, absence saisonnière des précipitations au moment où les besoins en eau de l'agriculture sont à leur maximum, fréquence des années où les pluies sont rares et où les nappes phréatiques ne peuvent se reconstituer et, enfin, fréquence des années à fortes précipitations résultant en eaux de ruissellement. En outre, les chèvres et les moutons, naguère nombreux sur l'île, ont endommagé la végétation, dont des arbres parvenus à maturité qui ne peuvent se régénérer. C'est essentiellement à la déforestation, à la surpaissance et au tassement du sol qu'est imputable la dégradation de la terre. Au fil du temps, cette intense activité humaine a débouché sur une déforestation totale de l'île, où l'on peut voir de vastes espaces nus parsemés de rochers, tandis que rien ne protège des éléments une couche de terre déjà trop mince. Les sols maltais, qui sont donc particulièrement sujets à l'érosion à la fois par l'eau et le vent, sont un grave problème qui accroît le risque d'une dégradation à long terme. L'écosystème de l'île subit en même temps une « tropicalisation » due aux effets du changement climatique. Assortie des complications induites par le changement climatique, la dégradation des sols menace l'équilibre écologique naturel et, partant, la stabilité sociale et environnementale de Malte.

Le paysage

Face à cet environnement rude et exigeant, l'homme a modelé un paysage en terrasses, afin de retenir à la fois la terre et l'eau et d'augmenter les capacités agricoles. La construction de murs vise à retenir la terre des terrains naturellement riches en terre; à délimiter et à protéger les espaces lentement et artificiellement transformés en champs. Ces murs font en outre partie d'un système sophistiqué de gestion de l'eau et de récolte. Au fil des siècles, les agriculteurs, avec leurs activités et leur travail de modelage du paysage en terrasses, ont largement défini la physionomie des espaces ruraux, ainsi que le type environnemental des îles que caractérisent un parcellaire de petites dimensions et la diversité des habitats semi naturels qui sont présentement gravement menacés par les activités humaines et l'urbanisation. Aujourd'hui l'agriculture continue à contribuer largement au maintien de la qualité du paysage. Elle fait aussi partie intégrante du patrimoine culturel et constitue la toile de fond essentielle de l'industrie touristique. Pour beaucoup, l'agriculture et les espaces ruraux sont un bol d'air et un espace de récréation. En d'autres termes les fonctions et les valeurs de l'agriculture vont bien au-delà de sa contribution économique.

ARIMNET

Lancé il y a un an, le réseau ARIMNET, qui vise à la coordination de la recherche agronomique en Méditerranée, et qui est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Era-Net, poursuit son développement et met en place ses activités.

Ainsi, le Comité d'orientation d'ARIMNET, dont le CIHEAM fait partie, s'est réuni à Rome le 29 octobre 2009 afin d'approuver le rapport annuel du projet et d'examiner l'avancement des activités. Plus particulièrement furent discutés l'état de la structure des données disponibles sur le site web du projet, l'avancement de la réalisation des Rapports par pays et la finalisation d'une cartographie des programmes de recherche.

Le Comité a aussi abordé les obstacles qui entravent la coopération et les possibilités d'identifier des meilleures pratiques dans ce sens. En outre, il a été décidé la tenue d'une conférence à Valence en octobre 2010, qui réunira les pays partenaires.

Pour en savoir plus :
www.arimnet.com

Les ressources en eau

Malgré les faibles ressources en eau douce qu'elle possède, Malte doit relever le défi de satisfaire une demande qui augmente rapidement, tout en protégeant ses réserves et son environnement. Les îles maltaises ne possèdent pas d'eaux de surfaces économiquement exploitables, avec une communauté agricole qui s'ingénie à contourner le problème en puisant dans le système souterrain. Les ressources des nappes phréatiques font l'objet d'une concurrence croissante. Les agriculteurs continuent à dépendre des vicissitudes du climat et de l'accès aux ressources en eau pour irriguer leurs cultures. Les principales sources d'approvisionnement en eau sont les nappes phréatiques. Des puits de forage permettent de pomper l'eau qui est ensuite acheminée jusqu'aux champs par des conduites ou des camions citernes. Bien que les agriculteurs soient plus conscients de l'importance des réserves en eau que les utilisateurs urbains, le volume croissant de l'eau pompée sur les nappes phréatiques et utilisée à des fins agricoles au cours de ces dernières années a sérieusement compromis la durabilité et la viabilité des systèmes aquifères. Dans certaines régions, la dégradation est déjà grave, tandis que dans d'autres, les perspectives sont peu encourageantes. L'agriculture est responsable de deux types de dégradation des nappes phréatiques : d'abord, par les pompages intenses qu'elle provoque, elle induit la pénétration progressive de l'eau de mer dans les nappes phréatiques et contribue ainsi à l'augmentation de la salinité des systèmes aquifères calcaires inférieurs situés au niveau de la mer; et deuxièmement, parce qu'elle provoque une contamination aux nitrates de pratiquement tous les systèmes aquifères, due à l'élevage intensif, à l'utilisation massive de fertilisants et à des fuites dans le système de collecte et d'évacuation des eaux usées. Le changement climatique et le caractère imprévisible des précipitations qui en sont le corollaire ne feront que mettre encore davantage à l'épreuve les ressources souterraines.

Les ressources génétiques fermières

En raison de sa situation dans la Méditerranée, Malte a toujours servi de refuge à différents groupes de population venus des terres voisines. Cette réalité historique et l'exposition constante des îles maltaises à de nombreux visiteurs et négociants laissent supposer qu'au fil du temps, de nouvelles espèces végétales et animales y ont été introduites. L'un des exemples classiques du phénomène nous est proposé par Dent (1972), lequel formule une théorie intéressante concernant les origines de l'âne maltais, aujourd'hui disparu à Malte. À l'époque où Malte servait de base aux Phéniciens, qui déployaient leurs activités commerciales jusqu'en Espagne, des marchands auraient amené à Malte des ânes syriens pour ensuite conduire leur progéniture sur la péninsule ibérique.

Étant donné la petitesse du territoire et le caractère limité des ressources naturelles, l'ensemble potentiel et l'hybridation de différents types génétiques qui s'en est suivi, combiné aux dures conditions climatiques et à la nécessité constante de maximiser la production, a fini par donner des ressources génétiques agricoles uniques qui ont évolué par le biais de fortes pressions sélectives. Les populations qui résultent de cette évolution sont plus riches en ressources génétiques que dans d'autres régions. Les variétés de légumes et de légumes secs, de céréales, de fourrages, de plantes industrielles, d'épices, de condiments et de bétail sont réputées pour leur résistance, non seulement auprès des fermiers maltais, mais aussi au-delà des côtes maltaises.

Au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, Malte entretenait de fortes relations économiques avec les pays de la côte Nord de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc (Donato 2002, Attard 2003), ainsi qu'avec d'autres îles plus grandes, et notamment avec Chypre, la Sardaigne, Gibraltar et la Sicile (Attard 2003). On le sait, les Maltais qui allaient s'installer dans ces régions emportaient souvent avec eux du bétail, des graines et des arbres (Donato 2002). Le type « maltais » est souvent reconnu pour ses facultés d'adaptation, sa résistance et sa productivité. Attard (1979), raconte comment un commerçant maltais et sa femme obtinrent un bail de longue durée pour l'île de Lampedusa, alors inhabitée et laissée à l'abandon. Ils partirent avec quelques ouvriers, du bétail et des arbres de Malte et réparèrent le château, construisirent des entrepôts et travaillèrent la terre.

Leur succès incita la Commission Royale britannique à proposer en 1812 l'achat de Lampedusa, Linosa et Lampione, probablement aussi de Pantelleria. Donato (2003) observe que les Maltais ont vite reconnu le potentiel du sol algérien et que de vastes parcelles dans les départements d'Annaba et de Skikda sont des vergers appartenant à des Maltais. Donato va même jusqu'à dire : « Tous les Maltais sont des producteurs de fruits et tous les producteurs de fruits sont des Maltais ». Parmi les fruits introduits par les Maltais figurent l'orange maltaise, la mandarine, la pêche, la prune et une variété de fruit de cactus appelée « baitar tad-dem ». Réputée dans toute l'Europe, l'orange maltaise est toujours présente sur quelques marchés, mais elle vient aujourd'hui de vergers tunisiens. MacGill (1839) parle du sainfoin local (*Hedysarum coronarium*) comme de l'une des plantes les plus belles et les plus riches, que l'on coupe en février - mars et dont on fait du fourrage pour les ruminants.

Des graines ont été envoyées en Inde et aux Caraïbes, dans différentes régions de l'Amérique, dans les îles britanniques, en France en Italie, en Sicile et en Grèce. Le chou, le chou-fleur et le brocoli maltais, dont les graines ont aussi été envoyées dans tout le bassin méditerranéen, ont également connu leur heure de gloire (Blondy 2003).

S'agissant de la génétique animale, le schéma est le même. L'exemple le plus connu est sans doute celui de la chèvre maltaise, laquelle est réputée pour sa docilité et sa productivité en lait. Cette race a été largement diffusée, pure comme en Italie, croisée avec d'autres pour améliorer des races plus rustiques comme en Sardaigne, ou encore développer une nouvelle race comme la race dorée de Guernesey dans les îles de la Manche. Mason (1996) estime que la race de moutons de Comisana que l'on trouve dans le sud-est de la Sicile, descend en partie du mouton maltais du 19^e et du début du 20^e siècle. MacGill (1839) rapporte que les ânes maltais ont continué à être exportés dans différentes régions de l'Europe et de l'Amérique. Tegetmeier (1895) explique que l'âne maltais de Gozo était très recherché en Amérique pour obtenir des mules, à tel point que l'île de Gozo fut pendant un temps totalement vidée de ses ânes par les Américains qui les utilisaient pour produire les mules du Kentucky, ainsi que pour développer l'âne géant américain dit « mammoth ». Un rapport établi par un inspecteur de l'agriculture en 1911 souligne la presque totale disparition de l'âne maltais. Cesareo (1950) étudie la façon dont la poule noire de Malte a été développée vers le milieu des années 30 à partir d'une race locale pour devenir une remarquable poule pondeuse. Il ajoute que des œufs fécondés prêts à éclore avaient été exportés à destination de la Libye et de Chypre.

Conclusions

Soumise à de nombreuses contraintes, l'agriculture maltaise ne peut atteindre les niveaux de productivités atteints ailleurs. Étant donné le manque des ressources agricoles essentielles, l'économie agricole a dû adopter les modèles intensifs et utiliser constamment toutes les ressources disponibles. Il est donc extrêmement difficile de changer des pratiques qui se sont peu à peu mises en place à partir de ce critère principal adopté par défaut : l'exploitation maximale des rares ressources disponibles par l'utilisation continue et intensive d'un terrain difficile.

Étant donné sa petite taille, Malte possède une agrobiodiversité surprenante. Les changements intervenus dans les systèmes maltais de production et le mode de vie des consommateurs ont peu à peu conduit les exploitants agricoles à se désintéresser des espèces locales au profit d'hybrides modernes importés ou de types d'animaux de lignée mixte. Certaines de ces races maltaises ne se trouvent plus qu'aujourd'hui qu'en dehors de Malte. La récupération et la réintroduction de ces types génétiques locaux permettront peut-être à Malte de relever les défis du changement climatique.

Références bibliographiques

- Attard Lawrence, *Profiles in Maltese Migration*, P.E.G publishing, 2003.
- Blondy, Alain, *Parfum de cour, gourmandise de rois : le commerce des oranges entre Malte et la France au XVIII^e siècle, d'après la correspondance entre Joseph Savoye, épicier à Paris, et son fils, l'abbé Louis Savoye, Chapelain conventuel de l'Ordre de Malte*, 2003
- Cesareo J., *The Maltese Black Breed*, *World's Poultry Science Journal*, Vol: 6:277-278 Cambridge University Press, 1950.
- Dent, Anthony; Austen, Donkey, *The story of the ass from east to west*, Harrap (London), 1972.
- Donato, Marc, *Elisa, la Maltaise: histoire des Maltais d'Algérie, 1830-1962*, 2002.
- Mac Gill Thomas, *A handbook, or guide, for strangers visiting Malta*, 1839.
- Mason, I.L., *A World Dictionary of Livestock Breeds, Types and Varieties*, Fourth Edition. C.A.B International, 1996.
- Tegetmeier, W. B.; Sutherland, C. L., *Horses, Asses, Zebras, Mules and Mule Breeding*, H. Cox, London, 1895.

George Attard

L'agriculture en Crète : des dynamiques et des défis

George Baourakis
Chercheur, CIHEAM-MAI Chania

L'agriculture a longtemps joué un rôle essentiel dans le développement économique de la Crète. Même si l'agriculture ne fait plus figure aujourd'hui de secteur économique prospère, la Crète demeure l'un des principaux lieux de la production de produits agricoles de haute qualité, tels que l'huile d'olive, les fruits et légumes, le vin et le fromage. L'environnement naturel et le climat de l'île, l'importance de ses activités touristiques et les nouveaux défis émergents imposent aujourd'hui un certain nombre d'initiatives : la recherche de synergies entre le tourisme et l'agriculture d'une part, le passage de la culture traditionnelle à la culture biologique d'autre part.

MAI Chania

Le CIHEAM et la FAO/*Silva mediterranea* ont organisé un Séminaire Régional sur les ressources génétiques forestières, du 24 au 26 novembre, au MAI Chania, avec la collaboration d'EFIMED, EUFORGEN/*Biodiversity*, IUFRO et le Ministère grec du développement rural et de l'alimentation.

La réunion, qui a rassemblé des experts de nombreux pays méditerranéens, a porté sur le rôle de la diversité génétique forestière dans l'adaptation au changement climatique en Méditerranée. Les intervenants ont fait le point sur les politiques en cours en matière de gestion des ressources génétiques forestières et ont abordé les besoins en formation et recherche sur ce sujet.

Les conclusions et les recommandations du séminaire seront présentées lors du grand Colloque EFIMED « État des connaissances de la gestion des forêts méditerranéennes face aux risques climatiques », qui se tiendra à Antalya (Turquie) du 15 au 16 avril 2010.

Données générales

Située en Méditerranée orientale, la Crète, avec une superficie totale de 8393 km² et une population de 601131 habitants (Service National de Statistique de Grèce, recensement de 2001), est la plus grande île de Grèce. Pour des raisons administratives, cette île est divisée en quatre préfectures : Héraklion, Rethimno, Chania et Lassithi. Chacune a ses propres particularités et son profil économique. Bien que les conditions climatiques varient peu sur l'île, on observe de nettes différences de productions d'une partie à l'autre de son territoire.

Le développement économique de la Crète a longtemps été freiné par un relief accidenté, par la rareté des ressources naturelles, par la distance séparant l'île de la Grèce continentale, ainsi que par un manque d'infrastructures largement imputable à des exploitations de petite taille et dispersées. En revanche, ce développement a été favorisé par des conditions climatiques particulièrement propices permettant la production de fruits et légumes hors saison. Le climat de la Crète est considéré comme un climat méditerranéen semi-aride, avec des étés chauds et des hivers doux et tempérés. Les précipitations sont irrégulières, souvent torrentielles, concentrées dans la partie nord de l'île et quasi inexistantes l'été ; 50% des terres en Crète présentent d'ailleurs un haut risque de désertification (contre un indice général de 35% pour l'ensemble de la Grèce).

Les terres agricoles, dont la proportion varie sensiblement d'une région de l'île à l'autre, représentent environ 40% de la superficie totale de la Crète et 7,4% des terres cultivées de la Grèce. Les cultures pratiquées en Crète sont essentiellement des cultures traditionnelles, telles que l'olivier et la vigne. L'île contribue considérablement à la production agricole du pays : 10% environ des fruits et légumes produits en Grèce en proviennent.

La Crète est une région qui a connu un grand essor économique au cours des dernières décennies. Les indices économiques de l'île se situent à un niveau plus élevé que les indices moyens du pays. En 2006, le PIB de la Crète a atteint 9508 millions d'euros, enregistrant une augmentation de 1015 millions d'euros par rapport à l'année 2003 (données SNSG, 2009). L'économie crétoise doit surtout ces résultats aux secteurs primaire et tertiaire, c'est-à-dire à l'agriculture et au tourisme. Tous les secteurs d'activité sont directement liés et interdépendants.

Tableau 1. Contribution des secteurs économiques au PIB crétois (en %)

Secteur économique	2003	2004	2005	2006
Secteur primaire - Agriculture	9.5	9.9	9.3	8.2
Secteur secondaire	14.5	15.6	13.8	15.0
Secteur tertiaire – Services	75.9	74.4	76.9	76.8

Source : Profil économique et social des préfectures et régions de Grèce, 2008

Traditionnellement fondée sur l'agriculture, l'économie de la Crète a commencé à se transformer dans les années 1970, époque à laquelle l'importance du secteur primaire a commencé à baisser sensiblement au profit du secteur tertiaire. Comme le montre le tableau 1, même si la culture et l'élevage continuent à occuper une place importante dans les activités économiques, représentant 8,2% du PIB de l'île, le gros de ses revenus provient désormais des services, et tout particulièrement du tourisme.

État du secteur agricole en Crète

Les branches les plus développées du secteur agricole crétois sont les cultures végétales et l'élevage. Ce dernier a toujours occupé une place importante dans la vie des habitants de l'île. Mais la Crète est aussi réputée pour la qualité de ses produits agricoles, en raison des conditions climatiques dont elle bénéficie et des procédés biologiques utilisés dans la transformation des denrées alimentaires. Les produits traditionnels les plus répandus sont les olives et l'huile d'olive, le raisin, le vin, les produits horticoles, le miel, les oranges et les plantes aromatiques et médicinales.

Tableau 2. Production agricole de la Crète (en tonnes)

Produits	2003	2004	2005	2006
Huile d'olive	164.412	154.121	169.476	137.777
Agrumes	122.296	131.116	133.572	122.182
Pommes	2.340	2.229	2.419	2.430
Pêches	691	585	574	628
Pommes de terre	89.513	84.444	85.486	82.582
Tomates	106.356	134.267	128.901	132.378
Viande	36.924	37.163	33.653	33.471
Lait	128.492	134.333	134.184	132.157
Fromage (frais)	3.181	3.048	2.898	2.808
Fromage (pâtes cuites)	8.326	8.082	7.994	8.068

Source : Profil économique et social des préfectures et régions de Grèce, 2008

La culture de l'olive et la production d'huile d'olive sont des traditions très anciennes en Crète. Les fouilles archéologiques ont révélé que la culture de l'olivier remonte à la période minoenne ancienne (autour du 2700 avant J-C). L'une des caractéristiques de l'olivier est qu'il peut pousser et produire des fruits, même sur les sols souvent pauvres de la Crète. La production moyenne d'huile d'olive en Crète se situe autour de 150000 tonnes par an et tend à augmenter. La consommation locale de la population indigène et des touristes (grecs et étrangers) ne dépasse pas 10% de cette production, les 90% restants étant donc exportés à destination de différentes régions de Grèce, mais aussi et surtout à l'étranger, ce qui augmente de façon significative le PIB de l'île (Association des municipalités crétoises productrices d'huile, 2009). Les légumes ne représentent que 3% de la superficie totale des terres cultivées en Grèce, mais 50% des serres du pays se trouvent en Crète (Région de Crète, 2009).

L'élevage, moins développé, utilise encore des méthodes traditionnelles : il demeure essentiellement extensif et les exploitations organisées sont rares. La production de fromage à pâte cuite enregistre toutefois une hausse importante et représente aujourd'hui 25% de la production du pays (Région de Crète, 2009). Le vin est aussi l'une des denrées traditionnelles de l'île, puisque sa production remonte à 2000 avant J.-C. Environ 20% de la production vinicole grecque provient de Crète. Les vignobles crétois, qui s'étendent sur près de 50500 hectares, sont pour la plupart situés autour d'Héraklion (Association des producteurs vinicoles de Grèce, 2001). Environ 70% de la production totale de vin en Crète vient de la région de Péza (préfecture d'Héraklion). Trois autres régions sont également réputées pour leur production vinicole : Arhanes et Dafnes (préfecture d'Héraklion) et Sitia (préfecture de Lassithi). On trouve également quelques vignobles dans la préfecture de Chania. Enfin les conditions climatiques et la flore de l'île sont particulièrement favorables à l'apiculture. Les 1673 tonnes (2004) de miel produites en Crète situent l'île au 4^{ème} rang des régions productrices de miel du pays, dont la moyenne annuelle totale est de 16000 tonnes (SNSG, 2006).

Les grandes entreprises agricoles organisées sont peu nombreuses en Crète, où l'on trouve surtout de petites exploitations familiales aujourd'hui appelées à répondre à la demande de clients étrangers et sur des marchés éloignés (Baourakis, *et al.*, 2009). L'agriculture industrielle en Crète s'appuie sur des coopératives qui y constituent l'une des formes privilégiées d'organisation. Certaines d'entre elles regroupent des centaines de familles qui produisent une vaste gamme de denrées sur de petites parcelles de terre.

En Crète, comme dans le reste du pays, les coopératives s'inscrivaient dans une organisation verticale : elles étaient regroupées dans des unions régionales qui formaient elles-mêmes une fédération nationale. Cette structure n'a guère changé aujourd'hui. Étant donné l'importance de la population rurale qu'elles représentent, les coopératives agricoles crétoises occupent une place importante en Grèce. On dénombre environ 650 coopératives crétoises sur un total de 7000 coopératives en Grèce (Pashkova, *et al.*, 2009).

Ces coopératives forment 14 unions actives, contre 16 jusqu'en 1999, les conditions économiques défavorables ayant contraint il y a trois ans quatre unions de la région de Chania à fusionner en une seule et même entité (OCDE, 2005). Mais on assiste parallèlement depuis quelque temps à l'émergence de nouvelles coopératives agricoles d'un modèle plus dynamique et plus efficace que les anciennes.

IAM Bari

Le colloque sur « Le Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture : défis mondiaux et orientations futures », aura lieu à l'IAM Bari du 15 au 18 décembre 2009. Cet événement est organisé par le gouvernement italien avec le soutien du Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques.

Les conclusions de cette rencontre, où sont attendus des délégués de plus de 50 pays, seront prises en compte par la table ronde de haut niveau (HLRT) de ce Traité, prévue pour 2010. L'objectif du colloque est donc d'identifier les travaux préparatoires et les priorités à traiter lors du HLRT.

www.planttreaty.org

IAM Montpellier

Du 12 au 14 novembre s'est tenu à Tirana (Albanie) la « deuxième réunion thématique d'experts » sur le thème « Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et développement durable ». Financé par la Convention France-Unesco pour le patrimoine, cette réunion était co-organisée par l'IAM de Montpellier et, sur place, par l'Université Européenne de Tirana et le Mada (*Mountain Area Development Agency*).

Une quarantaine d'experts provenant de nombreux pays du pourtour méditerranéen ont débattu pendant deux jours sur l'identité pastorale, le développement durable et l'agro-pastoralisme, l'état des lieux du pastoralisme dans les Balkans, les attributs du pastoralisme dans ses composantes culturelles.

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre d'un réseau animé par l'IAMM et qui a pour but de définir le pastoralisme méditerranéen comme un bien patrimonial mixte (culturel et naturel) selon les critères de l'Unesco.

www.iamm.fr

Nouveaux enjeux et opportunités de l'agriculture crétoise

Compte tenu des défis internationaux, au cours de ces dernières années, un certain nombre d'initiatives ont été prises dans le secteur de l'agriculture, dont l'impact socio-économique et environnemental sur l'île devrait être positif. Parmi ces initiatives, il convient de mentionner la conversion de nombreuses exploitations traditionnelles en exploitations biologiques, ainsi que le développement d'activités diversifiées destinées à promouvoir des synergies entre le tourisme et l'agriculture.

Avec la beauté et la variété de ses paysages ruraux, la qualité de son environnement et de ses sols, son climat et ses procédés traditionnels, la Grèce, et plus particulièrement la Crète, réunissent incontestablement les conditions nécessaires au développement de cultures biologiques. Or la demande de produits « bio » a considérablement augmenté sur le marché agroalimentaire depuis ces dix dernières années (Baourakis, 2004). Il y a aujourd'hui environ 600 producteurs de fruits et légumes biologiques en Crète, dont 50% dans la préfecture d'Héraklion. La plupart d'entre eux produisent de l'huile d'olive biologique. Ces producteurs travaillent individuellement : rares sont ceux qui sont organisés en groupes, et encore ces groupes sont-ils informels (OCDE, 2005).

La Crète est l'une des destinations touristiques les plus populaires de Grèce et le tourisme est en Crète le secteur le plus dynamique actuellement, où il représente la principale source de revenus et d'emplois. D'après les données du Service National de Statistique de Grèce (SNSG), la Crète compte 1538 complexes hôteliers et autres formules d'hébergement (soit 154 492 lits), et 16 sites de camping (SNSG, 2009). L'île accueille chaque année un nombre impressionnant de touristes : 2,5 millions en moyenne ces dernières années, même si le chiffre serait en baisse de 11% pour la saison 2009 (MAICH, 2009).

Références bibliographiques

- Baourakis G., Mattas K. (eds), "Marketing Trends within the Global Trading System", *Journal of Food Products Marketing*, Special Issues, vol. 15, n° 3, 2009.
- Baourakis G. (ed.), *Marketing Trends for Organic Food in the advent of the 21st century*, World Scientific, 2004.
- Baourakis G., "The tourism industry in Crete: the identification of New Market segments", in Zopounidis C., Pardalos P. and Baourakis G., (eds) *Fuzzy sets in Management, Economics and Marketing*, World Scientific, 2001, p. 115-126.
- *Economic and Social Profile of the Prefectures and Regions of Greece, Annual Edition*, All media publications (GR), 2008.
- General Secretariat of the National Statistical Service of Greece, (NSSG). 2009.
- General Secretariat of the Region of Crete, 2009.
- MAICH, *Late Tourism Trends in Crete*, 2009.
- OECD, *Place-Based Policies for Rural Development. Working Party on Territorial Policy in Rural Areas*, 2005.
- Pashkova N., Baourakis G., Zopounidis C., Alexakis D., "A Comparative Financial Assessment of Producing and Marketing Cooperatives in Russia and Greece (COEF)", *Journal of Computational Optimization in Economics and Finance*, 1,3.
- The Greek Economy in Figures (2009). *A Complete Bilingual Statistical Guide – Time Series with All Recent Data for All Sectors of the Economy*, 329.

George Baourakis

Agriculture dans les îles Baléares

Antoni Martorell i Nicolau

Directeur de l'Institut de Recherche et Formation agricole et de pêche (IRFAP)
Département d'Agriculture et Pêche
Gouvernement des Îles Baléares

Contexte générale

Le secteur agricole espagnol, dont fait naturellement partie celui des îles Baléares, est en constante évolution en raison de la Politique Agricole Commune (PAC). Suite à l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne en 1986, l'agriculture s'est adaptée à la politique agricole européenne, entraînant ainsi une amélioration non seulement de la productivité mais aussi des modes de gestion, comme en témoignent les différentes formes de société qui se sont constituées pour répondre aux nouveaux comportements des acteurs du secteur. Tout ceci s'est conjugué aux précédents historiques pour façonner l'agriculture des îles. Jusqu'au début des années 1920, la population active en milieu rural dans le domaine de l'agriculture dépassait 65%. Ensuite, le secteur primaire perd en importance au profit du secteur industriel, et enregistre des valeurs moindres dans l'économie des îles Baléares lors de la première expansion du tourisme, qui sera interrompue par la guerre civile. Pendant les années 1960, l'arrivée du tourisme de masse déplace l'axe principal de l'économie vers le secteur de l'hôtellerie, reléguant ainsi le secteur agricole au second plan. À partir de là, les îles passent d'une structure fondée sur des secteurs productifs traditionnels à un cycle économique ouvert et intégré dans le marché international. Pour ce qui est du secteur primaire, cette mutation a entraîné une réduction progressive du nombre d'exploitations agricoles.

Mediterra 2010

La douzième édition du rapport annuel du CIHEAM, *Mediterra*, prendra la forme d'un Atlas des agricultures, de l'alimentation, de la pêche et des mondes ruraux en Méditerranée.

Mediterra 2010 paraîtra en février 2010, en anglais et français. La version espagnole sera disponible au printemps 2010, puis sera publiée la version en arabe grâce au concours de l'éditeur Al-Ahram situé en Egypte.

Ce rapport vise à être au cœur des discussions techniques et politiques qui auront lieu en 2010 au sujet des rôles de l'agriculture et de l'alimentation pour la coopération euro-méditerranéenne.

Comme résultat des politiques agricoles et touristiques, le secteur agricole des îles Baléares se trouve actuellement dans une situation nouvelle où une plus grande responsabilité environnementale lui est demandée, en lien avec une préoccupation croissante autour de l'utilisation de l'eau, de la conservation de la biodiversité, et de nombreuses perspectives nouvelles ainsi que du facteur insularité.

Panorama du secteur agricole des Îles Baléares

Les performances économiques de l'ensemble des secteurs productifs sont synthétisées dans les comptes de l'économie en matière d'agriculture et d'élevage, ce qui nous permet d'évaluer les flux économiques intervenant dans les exploitations agricoles, ainsi que leurs relations avec les autres unités économiques.

Tableau 1. Données économiques des productions de l'agriculture des îles Baléares

PRODUCTION DE L'AGRICULTURE	EUROS COURANTS
Productions végétales	132 732 274
Productions animales	77 956 527
Total production de l'agriculture	210 688 800
Dépenses hors secteur	128 128 292
VAB au prix de marché	82 560 508
Subventions	65 794 870
Impôts liés à la production *	372 919
VAB au coût des facteurs	147 982 459
Amortissements *	12 599 190
Revenus de l'agriculture	135 383 269

*Estimations d'après les données structurelles

Source : *Estadísticas básicas 2008. Conselleria d'Agricultura i Pesca. Govern de les Illes Balears.*

Ce chiffre est peu important en comparaison des revenus de l'agriculture pour l'ensemble de l'Espagne qui s'élevaient en 2006 à 18 429 millions d'euros (Annuaire de Statistiques du ministère de l'Environnement, du Milieu rural et marin - MARM) puisqu'il en représente à peine 0,73%. Le bilan économique affiche une part plus importante des productions des cultures végétales par rapport à l'élevage, ces valeurs ayant évolué depuis 1990, année où les cultures représentaient 47% et la production animale 53%. Ce fait pourrait être dû, en premier lieu, aux effets de la PAC, qui a entraîné des perturbations pour le secteur de l'élevage, un grand nombre d'exploitations animales ayant disparu, et en deuxième lieu, aux coûts de transport élevés découlant de l'insularité de cette région, et finalement, à la progression du secteur des cultures végétales qui s'est fortement spécialisé. La part des cultures végétales dans la production primaire des îles Baléares est de 63%, par rapport à 37% pour l'élevage.

Affectation des terres

L'archipel des îles Baléares comprend l'ensemble des grandes îles, Majorque, Minorque, Ibiza, Formentera et Cabrera, ainsi que de petites îles adjacentes. La diversité climatique et pédologique s'ajoutant à certains facteurs socio-économiques a donné lieu à une forte diversité productive. Les terres sont principalement affectées aux cultures, ainsi environ 37% de la surface totale est occupée par des terrains semés, et des plantations d'espèces annuelles ou pluriannuelles (cultures ligneuses, cultures herbacées irriguées ou pluviales). En deuxième lieu, les terres sont occupées par de larges surfaces de peuplements forestiers (35%), le reste étant occupé par le territoire urbanisé ou des terrains dépourvus de végétation.

Tableau 2. Superficie des différentes îles

	Total îles	Majorque	Minorque	Ibiza	Formentera
Superficie totale (ha)	498 456,44	362 251,88	69 472,02	57 176,41	8 249,79

IAM Zaragoza

Le projet FUME (*Forest fires under climate, social and economic changes in Europe, the Mediterranean and other fire-affected areas of the World, 2009-2013*) commencera ses activités en décembre 2009.

Coordonné par l'Université de Castilla la Mancha (Espagne), ce projet européen a fait appel à la participation de 33 partenaires, dont l'IAMZ, chargé des activités de formation et qui organisera notamment deux cours spécialisés à la fin du projet.

Le projet FUME doit mener une évaluation exhaustive des changements et des facteurs qui influencent les régimes des incendies de forêt, réaliser des projections quant aux impacts futurs des incendies sur la végétation et le paysage, et évaluer des alternatives d'adaptation pour affronter ce problème.

www.iamz.ciheam.org/wtnitmed

Aspects climatologiques

Le climat est l'un des facteurs dont dépend le développement de l'agriculture et de l'élevage, et devient ainsi l'une des principales contraintes de production à prendre en compte. Les caractéristiques du climat des îles Baléares sont :

Tableau 3. Paramètres climatiques moyens

Paramètre climatique	Valeurs
Température moyenne	16-18°C
Température maximum	35-39°C
Température minimum	-5; -0°C
Pluviométrie	300-700 mm
Heures d'ensoleillement	2300-2800 heures
Humidité relative	68-78%

Analyse du secteur agricole

Du fait de leur insularité, les îles Baléares affichent une importante spécificité et se caractérisent par une grande hétérogénéité du terrain, un fort degré de diversité ainsi que par la présence d'espèces endémiques et d'espèces biologiques variées. Dans le cadre d'une analyse générale de la situation de l'agriculture des îles Baléares et des perspectives futures de ce secteur, à la suite figurent certaines des principales faiblesses, menaces, forces et opportunités.

Faiblesses :

- Isolement géographique par rapport au reste du continent, en plus d'une fragmentation territoriale en quatre zones ou îles.
- Réduction de la compétitivité comme conséquence de cet isolement et du fort renchérissement des coûts de transport.
- Faible productivité due à l'obsolescence de la plupart des exploitations agricoles.
- Vieillesse de la population active agricole.
- Fort écart entre les taux masculins et féminins de chômeurs et d'actifs
- Hausse des prix du foncier sous l'effet d'une forte pression de l'urbanisation.
- Faible attractivité pour l'installation de jeunes en milieu rural.
- Manque de formation et de recherche dans le secteur, et rareté des mesures incitatives.
- Taille réduite des exploitations, qui rend difficile l'investissement en infrastructures et équipement, d'où le retard technologique.
- Réseaux de commercialisation peu compétitifs.
- Prix élevé des matières premières (fertilisants, phytosanitaires, médicaments, ...)
- Faible revenu agricole.

Menaces :

- Conditions climatologiques comportant de longues périodes de faible pluviométrie.
- Rareté des ressources en eau, qui sont principalement destinées à la population, et non à l'agriculture.
- Faible technicité du secteur.
- Augmentation des problèmes environnementaux liés à l'agriculture.
- Forte dépendance du secteur par rapport aux subventions communautaires, notamment certaines filières comme celle des fruits secs.
- Arrivée de nouveaux ravageurs, maladies, ...
- Faible niveau de vie des agriculteurs, ce qui n'encourage pas à rejoindre la population agricole.
- Forte intrusion de variétés végétales et races commerciales, sous l'effet de la demande de la population locale et externe.

MAI Chania

L'Institut de Chania a organisé, du 30 novembre au 11 décembre 2009, un cours spécialisé sur la spectroradiométrie de terrain, dans le cadre du projet de coopération gréco-égyptien GI@MED.

Ce projet, créé en 2006 par un accord entre les ministères d'affaires étrangers grec et égyptien, vise le partage et l'application de technologies modernes de géo-information dans les domaines de l'agriculture et l'environnement.

MAI Chania, en collaboration avec d'autres institutions partenaires égyptiennes, coordonne le projet, sous l'égide du ministère grec du développement rural et de l'alimentation.

Le cours, destiné aux experts égyptiens, a été accompagné de la 3^{ème} réunion de travail GI@MED, afin d'évaluer l'état du projet et coordonner les futures activités communes.

www.gi-eastmed.net

Forces :

- Qualité élevée des produits traditionnels et du terroir.
- Le secteur agricole est un secteur crucial pour la conservation des valeurs écologiques et culturelles.
- Promotion des labels de qualité et des démarches d'appellation d'origine : vin, huile, fromage, produits d'origine animale.
- Prise de conscience du rôle de l'agriculture en tant que service public indispensable, que l'on doit contribuer à sauvegarder.
- L'essor du secteur touristique, avec le secteur des services, peut donner un fort élan aux marchés de produits du terroir, et dynamiser le monde rural par le biais du tourisme rural.

Opportunités :

- Promouvoir le développement de l'industrie agroalimentaire, notamment pour les produits traditionnels.
- Favoriser le tourisme en milieu rural comme une offre supplémentaire.
- Commercialiser de produits agroalimentaires par le biais du secteur touristique, directement du producteur au consommateur.
- Encourager les labels de qualité et les productions respectueuses de l'environnement (production intégrée, biologique, ...)
- Poursuivre l'élaboration de produits agroalimentaires de qualité, en favorisant la diversification des petites et moyennes entreprises.
- Préserver le milieu rural comme une valeur paysagère, d'intérêt social et touristique.

L'avenir de l'agriculture dans les Îles Baléares

En se basant sur la situation que connaît actuellement l'agriculture des îles Baléares, des lignes directrices pourraient être tracées pour l'avenir du secteur dans ces îles, telles que :

- Promouvoir la formation et l'information des agriculteurs et éleveurs pour améliorer leur savoir-faire technique, et introduire les avancées, moderniser le secteur agricole, etc.
- Offrir au secteur assistance et conseil pour la gestion des entreprises agricoles.
- Favoriser le développement agroalimentaire en incorporant l'innovation
- Mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de la production
- Promouvoir la durabilité des ressources liées à l'agriculture et l'élevage
- Veiller à l'environnement par le développement d'une agriculture plus respectueuse du milieu.
- Diversifier le secteur agricole, grâce à l'incorporation de nouvelles perspectives, de nouveaux produits et autres approches au milieu rural, comme le fait déjà le tourisme rural.

Références bibliographiques

- *Cojuntura econòmica de les Illes Balears*, Rapport, Conselleria d'Economia i Hisenda Govern de les Illes Balears, juillet 2009.
- *Estadísticas básicas 2008*. Conselleria d'Agricultura i Pesca. Govern de les Illes Balears.
- *Anuario de Estadística 2008*. Ministerio de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino. Gobierno de España.

Antoni Martorell Nicolau

Interview

Jean Claude Bonaccorsi

Conseiller exécutif Président de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC)

Q - Quel est le statut de l'ODARC, son fonctionnement et ses principales missions ? Existence-ils des particularités dans ce dispositif par rapport aux autres régions françaises ?

L'Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC), créé par la loi du 2 Mars 1982, successivement modifiée par les lois des 13 mars 1991 et 22 mars 2002 procède du statut particulier de l'île ayant institué la Collectivité Territoriale de Corse (CTC).

IAM Montpellier

La première conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD) se tiendra à Montpellier du 28 au 31 mars 2010. Plus de 400 participants de tous les continents se rencontreront pour discuter des priorités de la recherche agronomique.

Parmi les événements de cette conférence, une exposition sera consacrée à la recherche et l'innovation en Méditerranée dans le secteur de l'agriculture et l'alimentation. La préparation de cette exposition est confiée à l'IAM de Montpellier.

www.egfar.org

Autour de 51 Conseillers composant l'Assemblée de Corse et l'Exécutif de Corse composé de 9 membres, gravitent six agences ou offices ayant plus particulièrement en charge les domaines les plus vitaux tels les transports, le tourisme, le développement économique, l'équipement hydraulique et enfin l'agriculture et la ruralité, deux domaines dévolus ainsi à l'ODARC.

Cet office est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) régional présidé par un Conseiller Exécutif avec un Conseil d'Administration de 35 membres dont 17 Conseillers issus de l'Assemblée de Corse, 14 socio-professionnels et 4 représentants du personnel de l'Office. Le statut particulier donne compétence à la CTC pour définir la politique agricole et l'ODARC est chargé de sa mise en œuvre. A partir de cette situation unique en France et s'agissant de la présente période de programmation, l'ODARC a fait partager par l'Assemblée de Corse, l'État et l'Union européenne le choix d'un Plan de développement rural (PDR) spécifique à l'île et distinct de celui de l'hexagone ou des DOM-TOM. Le PDR de la Corse (PDRC) s'articule autour du Conseil Exécutif de Corse (autorité de gestion) et de l'ODARC (autorité de paiement). Nous manions en direct, outre les fonds territoriaux, les fonds européens, après avoir obtenu le transfert du CNASEA, ce qui souligne encore davantage notre particularisme. Sur le fond, ce PDRC comporte des mesures distinctes et différentes du PDR hexagonal L'Assemblée de Corse ayant par délibération du 22 mars 2002 défini sa politique agricole et rurale nous avons donné à notre PDRC l'ambition de poursuivre et de parachever sa mise en œuvre entamée sous l'ancienne programmation. Il tend pour l'essentiel à poursuivre l'équipement de nos exploitations, à structurer nos filières, à stimuler les installations et à privilégier la qualité des produits avec un soutien tout particulier en faveur de l'obtention de signes distinctifs et de l'agriculture biologique (ndlr : *La loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse stipule que la Collectivité Territoriale de Corse détermine, dans le cadre du plan d'aménagement et de développement durable, les grandes orientations du développement agricole, rural et forestier de l'île. La mise en œuvre de ces grandes orientations politiques est confiée à l'ODARC*).

Q - Quels sont les grands objectifs actuels dans la politique de développement agricole et rural en Corse et quels sont les enjeux émergents?

Les objectifs prioritaires découlent de ce qui précèdent et du contexte tel qu'à grands traits prévisible pour l'après 2014. Il s'agit surtout de la réforme de la PAC ayant à tenir compte de 27 pays de stade de développement différent, de son poids financier contesté, et d'une OMC pressante. A ceci s'ajoute l'indécision quant aux financements nationaux dans la période d'après crise économique et d'endettement record en France. Poursuivre le soutien à l'équipement de nos exploitations, avancer sur le terrain qualitatif et favoriser les installations nous paraissent dès lors essentiels.

D'autre part, constatant que la Corse, notamment par l'effet de la méthode retenue nationalement pour l'affectation des crédits du Premier Pilier de la PAC, se retrouve être la plus mal lotie des régions françaises, nous avons là aussi un enjeu tout particulier.

Q - Pourriez-vous nous indiquer des exemples de réussites récentes de ces politiques et des expériences riches d'enseignements que vous avez développés ces dernières années?

Les avancées les plus remarquables obtenues depuis le 22 mars 2002 sont au niveau des filières ayant développé le souci qualitatif avec nos Appellations d'origine contrôlée (AOC) en viticulture, en apiculture, en castanéiculture et en oléiculture, ainsi qu'en filière laitière avec le fromage « Brocciu ». Nos éleveurs porcins sont en bonne voie d'obtenir la même distinction pour leurs produits charcutiers. Nos clémentines bénéficient d'une Indication géographique protégée (IGP) tandis que les productions de kiwis, pomelos, prunes, noisettes, agneaux-cabris travaillent sur la même obtention. On peut ajouter les progrès de la filière biologique qui gagne chaque jour du terrain. Quelques exploitations se concentrent sur les plantes aromatiques et connaissent un certain essor avec l'huile essentielle « Immortelle de Corse » et la recherche d'une IGP. Avec 412 installations d'exploitations agricoles depuis l'année 2000 mais une déperdition de l'ordre de 5% principalement en zone péri urbaine (on compte 2298 exploitations en 2009) nous pallions donc insuffisamment les départs tout en assurant un taux de renouvellement supérieur à la moyenne nationale.

Q - Quelles coopérations la Corse mène-t-elle avec les autres régions méditerranéennes ou partenaires institutionnels régionaux en matière d'agriculture et de développement rural?

La région Corse participe activement à différents réseaux interrégionaux :

- L'AREPO « Association des Régions Européennes pour les Produits d'Origine ». C'est un réseau institutionnel et professionnel qui compte aujourd'hui 27 régions issues de 5 pays européens, déterminées à ce que les produits d'origine, étroitement liés à un territoire, ne soient pas noyés dans une "agriculture mondiale".

- Réseau OGM Free. La Collectivité Territoriale de Corse a ratifié la « Charte des régions et des autorités locales d'Europe sur la coexistence entre les OGM et les cultures traditionnelles et biologiques »
- RURACT. Il s'agit d'un réseau de coopération fédérant 55 régions européennes (issues de 16 États membres) engagées politiquement pour promouvoir l'innovation rurale.

La Corse est également partenaire des régions italiennes Ligurie, Toscane et Sardaigne dans le cadre de deux projets dans le cadre du Programme Opérationnel Italie-France Maritime 2007-2013 de la Commission Européenne (programme de coopération transfrontalière entre les régions Corse-Ligurie-Toscane et Sardaigne)

- TERRAGIR dont l'objectif est de créer un réseau transfrontalier visant à innover dans la promotion des productions traditionnelles rurales.
- BIOMASS qui a pour ambition de promouvoir la biomasse en tant que ressource d'énergie renouvelable.

Enfin, la Corse est chef de file de 2 projets dans le cadre du programme MED 2007-2013 de la Commission européenne (programme transnational de coopération territoriale des rives Nord de la Méditerranée)

- AGRISLES. En vue d'améliorer l'efficacité de leurs politiques de développement agricole, les régions insulaires méditerranéennes se rapprochent pour mieux résoudre ensemble des problèmes similaires, fortement liés à l'isolement géographique et à la faible masse critique des productions et auxquels chacune a du mal à répondre.
- FORET MODELE. L'objectif du projet est de mettre en place une coordination des politiques régionales par la définition commune d'un « modèle méditerranéen » de forêt modèle ainsi que son application concrète : la création de la première forêt modèle dans chaque région partenaire.

***Entretien conduit en novembre 2009
par l'équipe de rédaction***

Brèves

Libéralisation du commerce agricole entre l'Union européenne et l'Égypte

Après plusieurs mois de négociations bilatérales sur le volet agricole, l'Union européenne (UE) et l'Égypte ont approuvé le 9 octobre 2009 un amendement qui modifie les dispositions commerciales de leur accord d'association, en vigueur depuis 2004. Le nouvel accord permet à l'ensemble des produits agricoles et de pêche égyptiens de pénétrer les marchés européens sans taxes douanières ni quotas, à l'exception de 11 produits. Ainsi, pour l'ail et les fraises ont été établis des quotas de 4 000 et 10 000 tonnes respectivement. Pour d'autres fruits et légumes dits sensibles pour le commerce avec l'UE, tels que la tomate, le concombre, la courgette, l'artichaut ou le raisin, certaines restrictions sont maintenues, notamment en ce qui concerne le calendrier des exportations. Par exemple, le raisin peut entrer dans les marchés européens seulement jusqu'à mi-juillet (l'Espagne commence sa production à ce moment) alors que la saison en Égypte se poursuit jusqu'à la fin octobre généralement. En revanche, les restrictions à l'entrée des agrumes et des pommes de terre ont été annulées, sachant que ces produits représentent 40% de la valeur des exportations agricoles égyptiennes totales. C'est également la même chose pour la grande majorité des fruits et légumes. Parallèlement, l'Égypte laissera entrer les produits agricoles européens à l'exception d'une liste de produits dont le tabac, l'alcool, le porc, le chocolat, le pâte et les pâtisseries. Pour l'entrée en vigueur du nouvel accord il faut attendre l'approbation du Conseil des ministres de l'UE et du Parlement égyptien. L'accord permet une renégociation de ses termes deux ans après l'entrée en vigueur des modifications. Les autorités égyptiennes estiment que cette libéralisation ouvre de nouvelles opportunités aux exportateurs égyptiens, et que les ventes vers l'UE pourraient doubler d'ici quelques années. Cependant, les exportateurs égyptiens sont globalement méfiants quant aux résultats théoriquement bénéfiques de cette libéralisation agricole, notamment à cause de la persistance de barrières non tarifaires et des difficultés rencontrées par les producteurs pour s'adapter à l'armature juridique européenne.

En particulier, les normes sanitaires et phytosanitaires imposées à l'entrée des produits agricoles et agro-alimentaires sur le marché européen sont très strictes. Ainsi, la pomme de terre égyptienne souffre d'une interdiction d'entrée sur le marché de l'UE depuis août 2009 jusqu'à la saison prochaine à cause de tâches brunes, symptôme de maladie de ce tubercule, mais sans effet a priori sur la santé humaine.

Des solutions conjointes maghrébines pour répondre au défi de la sécurité alimentaire

Le 29 octobre 2009, à Marrakech, s'est tenue la 15ème session de la Commission ministérielle maghrébine chargée de la sécurité alimentaire de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Les représentants des cinq ministères maghrébins de l'agriculture et de la pêche se sont donc réunis à cette occasion pour discuter des enjeux agricoles régionaux et des actions à entreprendre pour faire face au défi de la sécurité alimentaire.

Le ministre marocain de l'agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhennouch, a souligné lors de cette rencontre, que la réalisation de la sécurité alimentaire et le renforcement du secteur agricole dans les pays du Maghreb arabe dépendent fortement de la promotion de l'investissement public et privé, le but étant l'augmentation de la production agricole et la préservation des produits halieutiques. Le ministre estime nécessaire de renforcer les infrastructures (routes et ports). Il a appelé à des plans d'action « réalistes et réalisables » afin de relever les défis qui menacent la sécurité alimentaire maghrébine. Ceci passe notamment, selon le ministre, par une plus forte coordination entre les politiques des pays maghrébins car les défis imposés par le changement climatique et la raréfaction des ressources, notamment de l'eau, rendent stratégique la mise en place d'approches communes. Par ailleurs, il a plaidé pour une meilleure articulation des positions des pays maghrébins au sein des forums et des congrès mondiaux ainsi que pour l'intégration du secteur agricole dans l'agenda de ces rencontres internationales. Enfin, il a défendu l'idée d'une coopération encore plus étroite dans les domaines de la recherche scientifique et de la formation agricole en vue de faire face aux dangers qui frappent la région tels que les épizooties.

Le discours du secrétaire du comité populaire général libyen de l'Agriculture et des Ressources animales et maritimes, Aboubaker Al Mabrouk Mansouri, allait dans la même direction. Il a demandé principalement un effort conjoint en faveur de la promotion des investissements dans le secteur agricole, une gestion responsable des ressources hydriques et un renforcement des infrastructures et des réseaux de commercialisation, ainsi qu'un renforcement de la recherche scientifique. Les autres intervenants ont tous plaidé pour la nécessité de déployer d'avantage d'efforts et d'accorder plus d'importance au secteur agricole. Enfin, le secrétaire générale de l'UMA, Habib Ben Yahia, a rappelé que la sécurité alimentaire joue un rôle décisif dans la stabilité et la sécurité générale des pays d'Afrique du nord.

Pour une vision moderne de la diète méditerranéenne

Une conférence internationale sur la diète méditerranéenne comme « modèle de développement durable » a été organisée, le 3 novembre 2009, à Parme (Italie), par le CIISCM (Centro Interuniversitario Internazionale di Studi sulle Culture Alimentari Mediterranee). Cette manifestation, ayant rassemblé des experts en nutrition issus de différents pays de la région méditerranéenne, s'est faite en collaboration avec plusieurs partenaires scientifiques parmi lesquels la FAO, les Universités de Parme et Rome-La Sapienza, l'INRAN (Istituto Nazionale di Ricerca per gli Alimenti e la Nutrizione) et le CIHEAM. Ce dernier a été actif dans l'organisation de la conférence mais aussi dans le débat scientifique sur la diète méditerranéenne.

A cette occasion fut présentée la nouvelle pyramide alimentaire de la diète alimentaire moderne, censée représentée graphiquement le modèle diététique de référence pour les peuples du Bassin méditerranéen adapté aux problématiques du XXIème siècle. Cette nouvelle pyramide souligne l'importance fondamentale de l'activité physique, de la convivialité lors des prises de repas et suggère de privilégier la consommation de produits locaux et saisonniers. Elaborée sur la base des dernières analyses scientifiques montrant la corrélation intime entre la diète méditerranéenne et la santé des individus, elle illustre pour la première fois le concept de structuration des plats principaux avec la fréquence de consommation des différentes catégories d'aliments. Cette représentation vise à toucher les populations âgées de 18 à 65 ans.

Cette rencontre, et la communication de cette nouvelle pyramide alimentaire moderne, vient renforcer les éléments de la candidature de la diète méditerranéenne au patrimoine immatériel de l'Humanité auprès de l'Unesco. Outre les considérations touchant à la promotion des produits typiques de la Méditerranée et au développement des agricultures traditionnelles locales dans la région, ces travaux sur la diète méditerranéenne viennent également rappeler que les enjeux de l'alimentation et de la nutrition sont fortement liés aux défis sanitaires mondiaux. Si la faim progresse dramatiquement, une autre dynamique se poursuit malheureusement, celle d'une croissance des personnes souffrant de surpoids et d'obésité. Considérée comme une épidémie à part entière, l'obésité touche principalement les nouvelles générations et les villes, n'épargne aucune région du Monde et pourrait concerner près de 700 millions d'individus à l'horizon 2015 selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé.

CIHEAM - AFD

L'étude menée depuis 2008 par le Ciheam sur les perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord, demandé par l'AFD afin de progressivement redéfinir son action en faveur du développement des agricultures de cette zone, a été finalisé à l'automne 2009.

Cette étude est publiée dans la collection Options méditerranéennes et sera disponible en janvier 2010, y compris sous format électronique en libre accès sur les Sites Internet du Ciheam et de l'AFD.

Mediterra 2009

La version italienne du rapport annuel du CIHEAM, *Mediterra* 2009, vient d'être publiée, aux éditions Laterza. Traduit par les équipes de l'IAM Bari, cette édition italienne de *Mediterra* bénéficie du soutien de la région des Pouilles.

C'est la 3^{ème} édition italienne du rapport *Mediterra*, après celles de 2007 et 2008.

Mediterra 2009, réalisé en collaboration avec le Plan Bleu, analyse les nouvelles dynamiques des mondes ruraux méditerranéens, afin d'examiner l'état de mise en œuvre de stratégies de développement durable et d'apporter un regard neuf sur les politiques déployées en milieu rural.

Publications

Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2010 : Développement et changement climatique*, Washington DC (USA), octobre 2009.

Robine Mearns et al. (Eds.), *The social dimension of climate change: equity and vulnerability in a warming world*, World Bank Publications, Washington DC (USA), December 2009.

Ali Nefzaoui, Khalid El Harizi et Mohamed El Mourid (Eds.), *Autonomisation des ruraux pauvres et volatilité des politiques de développement en Tunisie*, ICARDA, Alep (Syrie), mai 2009.

UNCTAD, *World Investment Report 2009: transnational corporations, agriculture production and development*, Geneva (Switzerland), September 2009.

Milad Yacoub, *Le développement local en Égypte : rencontres associatives dans un village*, L'Harmattan, Paris (France), juillet 2009.

International Food Policy Research Institute (IFPRI), *Climate Change: Impact on Agriculture and Costs of Adaptation*, Food Policy Report, Washington D.C. (USA), September 2009.

FAO, *L'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009. Crises économiques, répercussions et enseignements*, Rome (Italie), Octobre 2009.

Humanitarian World Forum, *Human Impact Report: climate change, anatomy of a silent crisis*, Geneva (Switzerland), 2009.

International Food Policy Research Institute, 2009. *Global Hunger Index Report. The challenge of hunger: focus on financial crisis and gender inequality*, IFPRI, Washington D.C. (USA), October 2009.

Agenda

11 - 12 Février 2010 – Sfax (Tunisie)

Colloque international « Environnement et développement durable : l'apport des sciences sociales », organisé par GEDES et l'Université de Sfax. ([information](#))

17 - 20 Février 2010 - Nuremberg (Allemagne)

BioFach, Congrès mondial sur le commerce équitable et biologique, sous le patronage de la Fédération Internationale des Agriculteurs Biologiques (IFOAM). ([information](#))

28 - 31 Mars 2010 – Montpellier (France)

1^{ère} édition de la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD). ([information](#))

11 - 15 Avril 2010 – Alexandrie (Égypte)

BioVisionAlexandria (BVA), organisé par la bibliothèque Alexandrina et le World Life Sciences Forum, sur « Santé, alimentation, agriculture et environnement ». ([information](#))

3 - 5 mai 2010 – Sétif (Algérie)

4^{èmes} rencontres méditerranéennes du Semis Direct et de l'agriculture de conservation, organisés par l'Association Trait d'Union pour une Agriculture Moderne et la Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre.

26 - 28 mai 2010 – Samsun (Turquie)

Congrès international des Sciences du sol sur la gestion des ressources naturelles pour assurer la qualité et la santé des sols, en collaboration avec la Société des sciences du sol de la Turquie. ([information](#))

31 mai - 2 juin 2010 - Chefchaouen (Maroc)

3^{ème} Forum international Planète Terroirs, organisé par Terroirs&Cultures, sur « Diversités, durabilités, terroirs et développement ». ([information](#))

La Lettre de veille

Chaque trimestre, le CIHEAM publie sa Lettre de veille en anglais et en français.

Le prochain numéro paraîtra en mars 2010 et portera sur le changement climatique et l'agriculture en Méditerranée.

Pour recevoir la Lettre de veille, écrire à observatoire@ciheam.org

Site Internet du CIHEAM

Dernières publications majeures

Notes d'analyse du CIHEAM

- *Évolutions et adaptation nécessaire du secteur agricole en Algérie*, Mohamed Naïli, n°52, septembre 2009.
- *Égypte : Stratégie de développement d'une agriculture durable à l'horizon 2030*, Adel M. Abul-Naga, n°53, décembre 2009.
- *L'actualité agricole en Méditerranée (septembre- décembre)*, Ciheam (collectif), n°54, décembre 2009.

Notes d'alerte du CIHEAM

- *Les agricultures méditerranéennes face au défi climatique*, Paula Cusí Echaniz, n°62, novembre 2009.
- *La sécurité alimentaire, une priorité stratégique de l'Union pour la Méditerranée ?*, Ciheam, n°63, décembre 2009.
- *Adaptation de la politique agricole en Tunisie aux changements climatiques*, Meriem Baccouri, n°64, décembre 2009.

NewMedit

- Synthèse du numéro 03/2009 de la revue, septembre 2009.

Lettre de veille du CIHEAM

- Lettre de veille n°10, « Nouvelles perspectives pour les politiques agricoles en Méditerranée », Été 2009.

Rapports

- Boubaker Karray, Monji Msallam et al., *Programmes et acquis de recherches pour la rénovation de la filière huile d'olive et l'amélioration de ses performances*, Institut de l'Olivier, Tunisie, octobre 2009.

* * * * *

Site Internet et Observatoire du CIHEAM

Instruments d'analyse et de débat
sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée

www.ciheam.org